

RANDONNÉE À PIED

BONNEVENT

■ **DISTANCE** 10,5 km

■ **TEMPS/DURÉE** 3h

■ **DÉNIVELÉ POSITIF** 130 m

■ **DÉPART** Marmouillé commune

de Chailloué, à 8 km au nord de Sées par les D 50e,
D 438 et D 737

BALISAGE

→ jaune

DIFFICULTÉS !

■ Chemin souvent humide entre **3** et **4**

POINTS D'INTÉRÊTS



© JE Rubio



© Tourisme 61

EN CHEMIN

- Panoramas sur la plaine de Mortrée
- Haras de Bonnevent

DANS LA RÉGION

- Sées (classée petite Cité de Caractère ®) : cathédrale, basilique, musée d'art religieux (été)
- Mortrée : château d'Ô XVe-XVIIe
- Médavry : château de Médavry
- Chailloué : parc d'immersion RustiK

INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tourisme 61

27 Boulevard de Strasbourg, 61007 Alençon

Tél : 02 33 28 88 71

Mail : tourisme61@orne.fr

www.ornetourisme.com

www.randonnee-normandie.com

Retrouvez le circuit en ligne :



Conseil départemental de l'Orne - Tourisme 61 -
édition 2025 - téléchargement gratuit - **Ne peut être vendu**
C.Photo de la couverture : © JE Rubio

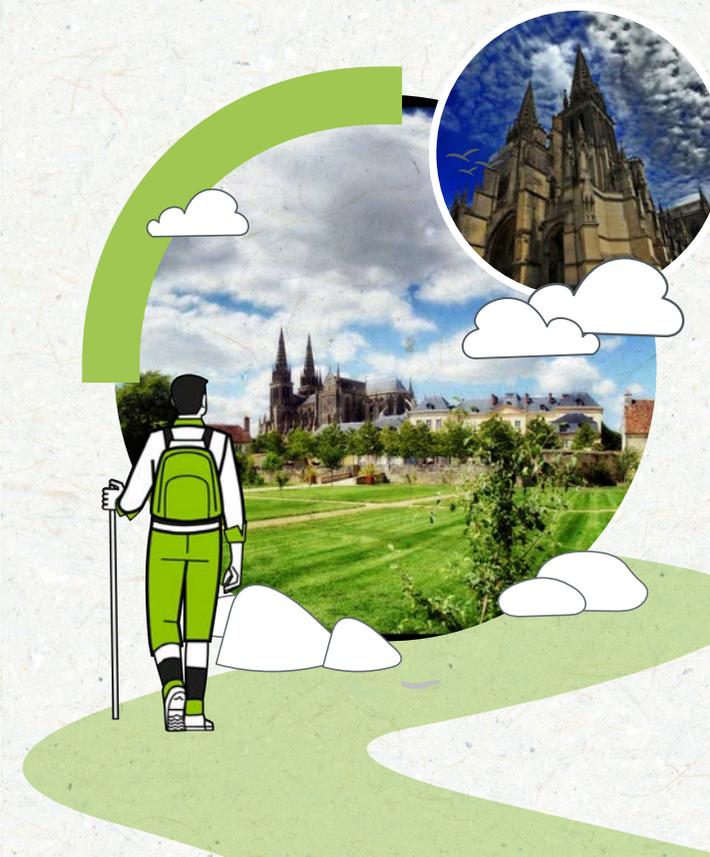
JE RAND'ORNE

EN PAYS DE SÉES

BONNEVENT

DISTANCE 10,5 km - **DURÉE** 3h - **NIVEAU** Assez facile

DÉPART CHAILLOUÉ



DISTANCE 10,5 km - DURÉE 3h - NIVEAU Assez facile



PAS À PAS

- 1 Du parking, franchir à gauche le passage à niveau par la D 737.
- 2 Prendre la première rue à droite. Après les maisons, poursuivre par le chemin sur 300 m. Dans le virage à droite, bifurquer à gauche puis, après 150 m, emprunter le chemin perpendiculaire à droite. Continuer tout droit par la route sur 180 m.
- 3 À l'entrée du domaine, emprunter dans la haie le chemin à gauche sur 1,6 km. Il frôle la lisière du bois avant de le traverser puis vire à gauche et atteint une croisée de chemins.
- 4 Continuer tout droit par le chemin bordé de haies qui serpente. Au croisement, poursuivre par la route à gauche du calvaire, sur 600 m.
→ Variante (circuit de 9 km) : monter par le chemin à droite sur 150 m.
- 5 Poursuivre par la route. Après la dernière maison, continuer par le chemin. Il descend à gauche.
- 6 Remonter par le chemin à droite en épingle. Laisser le chemin à gauche dans le bois et continuer non loin de la lisière, en haut du coteau.
- 7 Continuer tout droit en bordure de la piste équestre et passer le croisement. Prendre la petite route à gauche vers Les Aulnes. Avant le hameau, dévaler le chemin creux à droite, poursuivre par la route à gauche sur 50 m, puis descendre en épingle par le chemin à droite. Il mène à la croisée de chemins de l'aller.
- 4 Poursuivre en face sur 700 m, puis descendre à gauche et remonter à La Pinaudière. Continuer tout droit par la route puis, dans le virage à gauche, par le chemin sur 700 m. Dans le virage à angle droit à droite, s'engager sur le chemin bordé de haies à gauche. Dépasser le haras à droite et prendre la D 737 à gauche vers le passage à niveau.
- 2 En face, regagner le parking.

